

LE DON DE LAIT MATERNEL



L'ALLAITEMENT MATERNEL

Comment faire si je souhaite faire un don de lait maternel ?

Aller sur le site de l'**Association de Lactarium de France (ADLF)** et localiser le lactarium le plus proche de chez vous pour obtenir leurs coordonnées.



Pour + d'informations, rendez-vous sur le site de l'ADLF

Pour être donneuse ?

Étape 1

Réunir **quelques prérequis** :

Une lactation bien installée, être équipée d'un congélateur, ne pas avoir été transfusée et ne pas fumer.

Étape 2

Un **dossier médical** doit être constitué et un **bilan sanguin** réalisé.

Étape 3

La collecte : Une collectrice vous expliquera toutes les règles d'hygiène et de conservation à respecter. Elle viendra ensuite à votre domicile pour récupérer le lait congelé.

Delphine,
Pédiatre, Lactarium de Bordeaux,
Consultante Lactation